



La Foi de Toujours

« Sans la Foi, il est impossible de plaire à Dieu. » (Heb. XI, 6)

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X - Antilles et Guyane

Mai
2016

Le mot de notre fondateur

« A mesure que vous grandissez, vous vous trouvez aux prises avec tous ceux qui veulent vous arracher ce bien que vous avez reçu, faire en sorte que vous perdiez cette filiation du Bon Dieu. Dieu sait si aujourd'hui il y a des forces de l'enfer, forces qui viennent de Satan, de tous les esprits mauvais qui cherchent à arracher de nos âmes ce trésor que le Bon Dieu nous a donné : être des enfants du Bon Dieu, avoir en nous la nature du Bon Dieu, participer à la nature du Bon Dieu, être vraiment ses enfants, bien plus que des enfants adoptifs. »

Sermon du
20 avril 1975

Former des saints

Trois mots de la langue française, également riches de sens, précisent le but à poursuivre par les parents dans le développement de la vie de leurs enfants. Ils doivent les former, les éduquer, les élever.

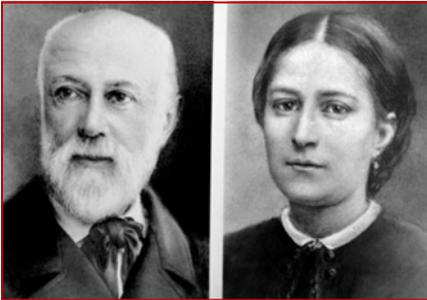
« Former quelqu'un », c'est cultiver une de ses aptitudes, en utilisant les méthodes les mieux appropriées et les plus efficaces. Nous appelons « maîtres » et « maîtresses » ceux qui nous initient à ce savoir-faire. Tout métier, toute profession, même celle de boulanger ou de cordonnier, exige un apprentissage. Nul homme, même excep-



L'éducation :
Conduire les âmes à Jésus

tionnellement doué, ne s'est passé de l'expérience des autres sans dommage. Malgré toute l'application déployée en vue de maîtriser une science ou un art quelconque, l'autodidacte ou l'amateur, ne sera jamais un « professionnel » au courant de tous les secrets de sa technique. Former l'enfant, c'est lui apprendre son premier, son plus essentiel métier : son métier d'homme. Avant d'être un ouvrier, un artiste, un architecte, une couturière ou une modiste, l'homme doit se conduire en homme. Il appartient aux parents de l'enseigner à l'enfant. Seul, laissé à lui-même, il ne connaîtra jamais à fond son premier métier.

Cette formation à donner aux enfants est une « éducation ». Le mot dérive du verbe latin qui signifie « faire sortir ». Il s'agit de dégager, de mettre en valeur, en pleine lumière, toutes les richesses, toutes les beautés, toutes les puissances de vie contenues dans l'âme et le cœur de l'enfant. - Le gland que vous plantez en terre est déjà le chêne de demain. Pour devenir cet arbre majestueux, dont la ramure, repliée dans un geste de défense, résiste victorieusement aux bourrasques, il suffit que, sous l'action de la terre, du soleil et de l'air, se développent les puissances vitales, encloses dans cette graine de quelques grammes. Le chêne « sort », « se tire » du gland. Ainsi l'homme fait est déjà tout entier, mais en germe, dans l'enfant. L'éducation doit « révéler » peu à peu les trésors encore cachés et invisibles dans l'âme de l'enfant.



*Louis et Zélie Martin
Modèles d'époux chrétiens*

Une « formation », une « éducation », ont nécessairement comme résultat de « grandir », « d'élever » l'enfant. Élever un enfant, c'est lui faire prendre toute sa taille d'homme et de fils de Dieu ; c'est le soulever au-dessus de l'animal, jusqu'à l'homme, bien plus, jusqu'au Christ, jusqu'au ciel, jusqu'à Dieu.

« Élever » un enfant, c'est aider l'enfant à s'élever lui-même. L'éducation doit s'effectuer par le dedans, par l'intérieur ; pression et direction extérieures n'y suffisent pas. Que les parents ne l'oublient jamais : l'éducation est une entreprise à deux. Tout l'art de l'éducateur consiste à provoquer chez l'enfant le désir et l'ambition de se grandir, de se perfectionner lui-même. Rien n'est fait, tant qu'il n'aspire pas à se développer.

En résumé : « former », « éduquer », « élever » un enfant, c'est aider l'enfant à devenir ce qu'il est (en puissance) ; à acquérir la plénitude de sa personnalité ; à mettre en valeur toutes ses richesses cachées ; à lui assurer, enfin, la possession même de Dieu en qui réside notre bonheur. ♦

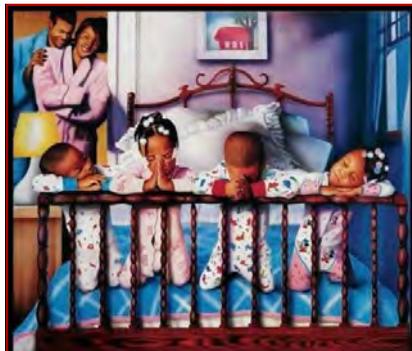
Réponses aux lecteurs

Qu'est-ce que « éduquer » ?

FAIRE DE L'ENFANT UN PARFAIT CHRETIEN

capable de répondre aux exigences de la vie présente et d'atteindre la vie future qui est le Ciel !

Cela commence par le baptême le plus tôt possible, c'est-à-dire dans le mois qui suit sa naissance, et se poursuit avec une éducation chrétienne.



Comment dois-je éduquer mon enfant ?

CHRETIENNEMENT : parce que seule l'éducation chrétienne est capable de conduire l'homme déchu par le péché originel puis racheté au Ciel.

Quels sont les premiers éducateurs ?

VOUS LES PARENTS !

La famille, constituée par le mariage (dont le but premier n'est pas seulement la procréation mais l'éducation) est le premier milieu éducateur, le mieux adapté, dont l'influence est capitale et irremplaçable.

Le très grave devoir de l'éducation, dont nulle puissance ne peut dispenser les parents, vous impose d'élever vos enfants comme un dépôt sacré confié par Dieu pour peupler le Ciel, et par suite de donner à vos enfants non seulement la vie et la nourriture, mais l'éducation physique et civique, surtout morale et religieuse.

L'éducation de vos enfants est pour vous, parents, une joie très pure, le principe de votre vraie grandeur, votre premier champ d'apostolat en même temps qu'un service social d'importance primordiale.

L'Eglise catholique a-t-elle des droits sur l'éducation de mon enfant ?

OUI parce qu'elle a reçu la mission de Notre Seigneur Jésus-Christ d'enseigner toute la Terre et de sauver les âmes.

L'Etat a-t-il lui aussi un droit sur l'éducation de mon enfant ?

EN SOI OUI si c'est pour le bien commun du pays. Cependant le droit de l'Etat est limité par les droits de la famille qui lui sont antérieurs, et par les droits de l'Eglise qui lui sont supérieurs parce que l'Eglise est surnaturelle.

Dans le plan de Dieu, l'Etat ne doit donc pas mettre d'obstacle à l'enseignement religieux sur lequel il n'a aucun droit, ni favoriser un enseignement en opposition avec lui ; il doit aussi aider l'action de l'Eglise qui lui rend à son tour les plus grands services par la bonne éducation qu'elle procure.

Voilà pourquoi ACTUELLEMENT la mainmise de l'Etat laïc, s'imposant physiquement ou moralement, est basée sur une fausse conception de l'Etat, elle est une méconnaissance des droits naturels et premiers de la famille et de ceux de l'Eglise et des consciences. La mainmise de l'Etat est donc un abus de pouvoir contraire au sens commun et à la doctrine de l'Eglise.

Quel milieu favorise l'éducation chrétienne pour mon enfant ?

- . une hérédité saine
- . l'atmosphère d'un foyer uni et chrétien
- . la garde de ce foyer à l'abri des influences malsaines, lectures, spectacles (cinéma, radio, télévision), presse, écrans, internet, portable, fréquentations dangereuses.
- . la culture spirituelle des enfants en leur procurant l'instruction religieuse, en leur facilitant l'approcher des sacrements, en développant leur intelligence, en sachant profiter de leurs questions enfantines, en formant leur caractère, leurs vertus, particulièrement leur piété. En face des signes d'une vocation, souvent due à la bonne éducation au foyer, en offrant volontiers à Dieu leur enfant.

Quelle est le rôle de la maman dans l'éducation chrétienne de l'enfant ?

A la mère, première éducatrice de l'enfant et presque irremplaçable, est donné d'avoir une influence profonde sur l'éducation. C'est le premier de ses devoirs. Son exercice doit commencer dès le berceau alors que s'inscrivent déjà dans l'âme de l'enfant des habitudes qui auront une grande influence sur la vie tout entière. La mère doit si possible nourrir elle-même ses enfants, veiller à leur hygiène. Elle a un rôle capital dans l'éducation du cœur et la crise de l'adolescence.

Quelle est le rôle du papa dans l'éducation chrétienne de l'enfant ?

Au père revient, avec la charge de la subsistance du foyer, de guider ses enfants avant tout par son exemple et la formation de ses fils dans la crise de l'adolescence.

Quelles sont les 5 conditions nécessaires pour une éducation chrétienne fructueuse ?

- . votre présence au foyer
- . l'exemple de vos vertus (le plus efficace des procédés d'éducation)
- . votre autorité, participation de celle de Dieu, nécessaire pour défendre et former vos enfants et exigeant votre union
- . l'amour vrai de vos enfants
- . la maîtrise de vous-mêmes



Faut-il apprendre à mon enfant à distinguer le bien du mal ?

OUI c'est l'éducation de la conscience : elle doit commencer de très bonne heure et développer à la fois le sens de la responsabilité et celui de la vraie liberté qui n'est pas licence, mais maîtrise de soi et des événements pour gagner le Ciel.

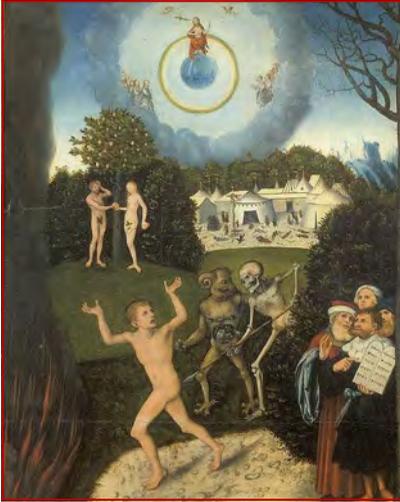
Dois-je donner à mon enfant l'habitude de faire le bien ?

OUI pour lui apprendre non seulement à dominer sa sensibilité et ses envies, mais aussi à ne pas gaspiller son cœur, à garder à tout prix sa pureté par amour pour la beauté de la vertu, et par obéissance au précepte dont l'observation est possible avec l'aide de la grâce et le souci de la pudeur.

Cette formation traditionnelle à la chasteté est d'ailleurs la vraie base de l'éducation sexuelle telle que l'Eglise l'approuve, qui comporte à l'heure voulue une explication claire et prudente des lois de la vie.

Dois-je faire faire des sacrifices à mon enfant ?

OUI pour fortifier sa volonté afin qu'il puisse toujours choisir le bien et éviter le péché quoi qu'il en coûte.



La bonne éducation a-t-elle un ennemi ?

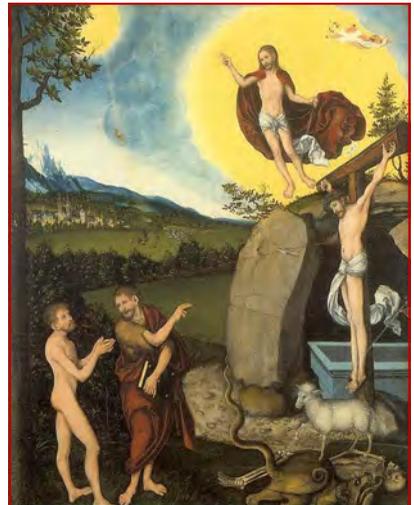
OUI l'erreur du NATURALISME qui rejette ce que Notre Seigneur Jésus-Christ nous a révélé et qui méconnaît la condition de l'homme déchu, sa destinée surnaturelle et la nécessité de la grâce. Son but est de nous soustraire à la loi divine et de ne nous orienter que vers le bonheur terrestre.

Les nouveaux systèmes d'éducation mis en place par l'Etat sont hélas d'inspiration naturaliste. Ils ont été introduits par les francs-maçons, les communistes ou socialistes, les formes de totalitarismes à l'occasion des révolutions, et ont été favorisés par l'indifférentisme en matière de religion. Fondés sur cette erreur du naturalisme, ces nouveaux systèmes sont incapables par conséquent de conduire l'homme déchu et racheté à sa perfection même temporelle, et à sa fin dernière qui est le Ciel, but de toute véritable éducation.

Comment puis-je préserver mon enfant du naturalisme ?

- . Du côté du foyer : m'appliquer à l'éduquer chrétiennement
- . Du côté de l'école : choisir pour lui une école catholique hors contrat.

L'école catholique hors contrat, comme l'école Saint Dominique Savio à Fort de France, est instituée en vertu de la liberté de l'enseignement revendiquée non comme un principe universel, mais comme le libre exercice d'un droit. Elle n'est pas une œuvre partisane, mais un devoir de conscience. A nous tous de la soutenir et d'aider à son développement. Et cela parce qu'elle répond aux déformations des méthodes actuelles (méthode globale par exemple) et reste fidèle aux méthodes traditionnelles de l'éducation chrétienne, qui ont déjà fait leurs preuves tout en insistant sur les valeurs spirituelles. ♦



Père Mavel

Exemple des Saints

Saint François de Sales naquit le 21 août 1567. Au retour du baptême, quand on le remit entre les bras de sa mère, elle prononça ces belles paroles : « Te voici devenu le compagnon des anges, le frère du divin Enfant Jésus, le temple de l'Esprit-Saint, le compagnon de l'Eglise catholique : c'est un gage de l'amour divin. Tu dois être consacré à Dieu. »

François grandissait paisiblement, comme un ange du Ciel au milieu des hommes ; il était doux et calme, plein de bonté et de modestie. Après Dieu, c'est à sa mère, qui ne le perdait pas de vue, qu'il fut redevable de ses belles qualités. Les premières années, elle l'habillait et le déshabillait toujours elle-même ; elle écartait de lui tout ce qui aurait pu l'amollir, ne lui donnant ni vêtements élégants, ni friandises ; mais elle veillait sur sa vie et sur sa santé avec toute la tendresse de l'amour maternel.

Elle lui apprit de bonne heure à connaître Dieu ; au moyen d'expressions très simples et à la portée de l'enfant, elle lui enseignait ce que l'amour divin a daigné faire pour l'homme dans la création, dans la rédemption et dans la sanctification. Le plus petit enfant entend le langage de l'amour : François, qui jusqu'alors n'avait prononcé que des mots sans suite, dit un jour : « Dieu et ma mère m'aiment beaucoup ».

Dès que François put bégayer quelques mots, sa mère lui apprit à prononcer les saints noms de Jésus et de Marie, et les paroles dont on accompagne le signe de la croix. Quand il fut parvenu à dire quelques mots à la suite, elle lui apprit le Notre Père, le Je vous salue Marie et le Je crois en Dieu, à faire des actes de foi, d'espérance et de charité, à dire le Bénédicité et les Grâces avant et après les repas. Puis elle lui enseigna les premiers principes de la religion. Le petit garçon avait l'esprit vif et éveillé. Une bonne mémoire l'aidait à retenir ce qu'il avait une fois compris. Il se plaisait à répéter tout ce qu'on lui avait appris, et il ne cessait de redire le Notre Père et le Je vous salue Marie. Il demandait toujours à apprendre quelque chose de nouveau. Quand on lui enseigna le catéchisme, François, qui ne savait pas encore lire, écoutait attentivement les leçons du prêtre et de sa mère. Une grande vivacité d'esprit et de caractère le poussait à faire part aux autres enfants des connaissances qu'il avait acquises. Quand il savait un certain nombre de questions, il sortait tout content de sa leçon, muni d'une petite clochette que ses parents lui avaient donnée pour s'amuser, et il réunissait tous les enfants du voisinage, il les rangeait en cercle autour de lui, et leur répétait ce qu'il avait

appris, accompagnant le tout de gestes appropriés aux paroles. Après quoi il faisait répéter ces phrases, bien courtes, aux petits enfants, jusqu'à ce qu'ils sachent bien leur leçon.

Pour habituer de bonne heure son enfant à une vie vraiment chrétienne, sa mère eut la bonne inspiration de lui lire la Vie des Saints ; elle avait soin de lui expliquer toujours la manière dont il pouvait et devait imiter le Saint dont on lisait l'histoire. Cette lecture éveilla en lui un immense désir de parvenir à la sainteté ; quand sa mère lisait, il l'interrompait parfois pour lui dire : « Maman, je désire aussi devenir un saint ». Sa mère répondait, les yeux pleins de larmes : « Cher enfant, si ton désir est sincère, Dieu te fera cette grâce ». Elle récolta bientôt le fruit d'une éducation si sainte. Jamais on n'entendait sortir de la bouche de François un mot qui s'écarterât de la vérité. Si une faute lui avait échappé, soit par inadvertance, soit par vivacité, il aimait mieux être puni que d'éviter le châtement au moyen d'un mensonge. Sa mère lui disait fréquemment : « Tout plutôt qu'un mensonge, mon cher François ! Le mensonge ternit l'honneur aux yeux de Dieu, aux yeux des hommes, aux yeux de notre propre conscience. Le mensonge, qui vient du démon, nous rend enfants du démon ». Ces paroles se gravèrent profondément dans son âme, et la crainte de devenir l'enfant du démon lui inspira une horreur souveraine du péché.



Il avait dix ans lorsqu'il fit sa première communion ; à partir de cette époque, il communia d'abord tous les premiers dimanches du mois, et ensuite chaque semaine. Il persévéra dans cette sainte pratique, à Paris, pendant toute la durée de ses études. Quand on lui demandait le motif de ses communions si fréquentes pour l'époque, il répondait : « Je communie pour la même raison que je m'entretiens avec mes maîtres. Ceux-ci ont toujours quelque chose à m'apprendre. Or, Jésus est le maître de la science des Saints ; si je m'approche souvent de lui, c'est pour qu'il m'apprenne cette science : car il m'importerait peu d'être instruit et savant si je ne devenais pas un saint ».

Chaque fois qu'il s'approchait de la Table sainte, il revenait rempli d'un nouveau zèle pour la pratique des vertus. Il y puisait les forces dont il avait besoin contre les tentations. ◆



Souviens-toi du « pourquoi ? » de notre Guyane !

Les congrégations religieuses de Guyane :

Les premiers prêtres, 4 capucins, arrivent en Guyane en 1638. Ils sont envoyés par le Père de Tremblay, Supérieur de l'Ordre, après le massacre de Français par les Indiens. Ils sont rejoints rapidement par d'autres Frères, notamment avec l'expédition conduite par Poncet de Bretigny en 1643. Ils s'installent dans l'anse de Montabo. Malgré le massacre de 2 d'entre eux à Cayenne, les tentatives d'approche chez les Amérindiens fonctionnent. Ainsi, en 1651, une première grammaire abrégée de la langue galibi est écrite.

Mais en 1656, ils se voient contraints de quitter la Guyane après l'occupation faite par les Hollandais calvinistes qui détruisent tout ce qui rappelait le culte catholique, y compris les croix.

Les Français reviennent en 1664 avec des prêtres, dont des Capucins, mais le Gouverneur, soucieux d'un clergé plus stable, passe contrat avec les Jésuites. Les Capucins quittent donc la colonie. Ils demeurent tout de même les pionniers de l'évangélisation. ◆



**Souviens-toi du
« pourquoi ? »
de notre Martinique !**

Mgr Malleret ne logea pas, comme ses prédécesseurs, au Presbytère de Fort de France. Il acheta une petite maison un peu plus haut que le Collège, sur la route de Didier, (près de l'actuel Evêché) et en fit sa résidence. Il ne devait pas y séjourner longtemps.

Diabétique depuis plusieurs années, il dût regagner la France. Il y mourut dans son pays natal le 25 Juin 1914. Ses compatriotes lui firent de magnifiques funérailles.

Un Service Funèbre Solennel fut célébré à la cathédrale de Fort de France, le 5 Août suivant.

Les Evêques de la Dominique et de la Guadeloupe y avaient été invités, ainsi que tout le Clergé de la Martinique... Mais la déclaration de la Guerre mobilisa une partie des prêtres, et obligea les évêques voisins à regagner en hâte leur diocèse. Le Service funèbre fut célébré, et le Chanoine Tostivin, Curé-Doyen du Lamentin, y prononça l'Oraison Funèbre.

La mort de Monseigneur Malleret fut une grande perte pour la Martinique.

Instruit, intelligent, aux vues larges, « il voyait juste et vite », disait son Secrétaire.

Connaissant la Martinique de longue date, il sut, en toutes circonstances, donner la solution pratique aux difficultés multiples qui se présentaient. Il était celui qui convenait à la situation.

Ceux qui l'avaient connu gardaient de lui l'image d'un jeune évêque dont la vie, mieux que la parole, était un exemple de droiture absolue. ♦

Par Emel

Souviens-toi du « pourquoi ? » de notre Guadeloupe !



Ce sont les commencements de Basse-Terre et de Baillif. Mais là où s'élève maintenant le chef-lieu, il n'y a rien encore, sinon l'éperon d'une colline que tout prédispose à être couronné d'un fort. Et la colère de la Rivière des Pères, changeant deux fois de lit, repoussera sur les hauteurs ceux qui souhaitaient s'installer sur ses rives.

Une seule installation ne varierait pas, celle des Vieux-Habitants ; de nos jours encore, la présence de l'église Saint Joseph, doyenne de toutes les paroisses, atteste le vouloir mûri et arrêté des fondateurs, deux bâtisseurs de cités : le Père Breton pour celle de Dieu, et le Capitaine La Ramée Suyllart pour celle des hommes.

Au cours de 1636, l'autre côté du rivage accueillera d'autres hommes. La direction des vents imposera des noms à ces contrées avant qu'elles ne se réduisent à des localités : la Basse-Terre et la Capesterre.

Au-delà, lointain, mystérieux, inhabité, un pays dont on dit qu'il est « plat et uny » : la Grande-Terre, mais dont le géographe et historien du premier âge, le Père Du Tertre, ne savait préciser exactement ni l'étendue, ni l'orientation, ni les contours.

Les autres difficultés rencontrées par la Mission vinrent surtout du mauvais vouloir des hommes : d'abord, la Compagnie des Iles refusant plus ou moins ouvertement d'accorder aux missionnaires le minimum requis pour l'exercice indépendant de leur apostolat ; puis le Gouverneur Houël, furieux de les voir refuser de se plier à sa tyrannie, essayant de les remplacer par des religieux plus souples et plus soumis qu'il ne trouvait jamais.

« Comme si, constatait le Père Breton, les ouvriers d'un même Maître pouvaient avoir une manière de faire divergente ! » ♦

LA VIE AU PRIEURÉ

Après les beaux offices de la Semaine Sainte, une dizaine de Martiniquais se lancèrent sur les pas de Jésus et de ses apôtres en se rendant en pèlerinage en Terre Sainte avec d'autres Français sous la conduite de M. l'abbé Boivin : la Galilée, la Judée, la vallée du Jourdain... Ils ont pu saisir combien la présence du Fils de Dieu avait imprégné ces lieux bénis, et leur difficulté à rendre leurs impressions de ce voyage par des mots humains, reflète bien ce que les foules ressentent



en s'attachant à suivre le Christ partout où il se rendait. Une chose est sûre, après un tel pèlerinage, on ne récite plus le rosaire de la même manière... Ces pèlerins continuèrent leur voyage en participant au pèlerinage organisé par la Fraternité Saint Pie X au Puy-en-Velay. Que de grâces accumulées en 10 jours ! Rendez-vous est pris l'année pro-

chaine pour le centenaire des apparitions de Notre Dame à Fatima au Portugal. Pendant ce temps, le Père Mavel retourna en métropole pour suivre à son tour la session d'études théologiques à Gastines, près d'Angers, puis il rejoignit le groupe de pèlerins auprès





de Notre Dame du Puy. A l'occasion des vacances scolaires, le Père Quigley et Thibault Mavel organisèrent une journée de patronage, avec la participation exceptionnelle d'une quarantaine d'enfants et adolescents. Souhaitons que ces moments de détente donnent à cette jeunesse le goût d'une saine récréation dans un cadre naturel.

La rentrée scolaire après les vacances de Pâques vit arriver une nouvelle élève en CP ; avec elle, notre petite école a franchi le cap des 20 élèves, et ils sont déjà nombreux à se présenter pour la rentrée de septembre...

De nombreuses occasions se présentèrent pour célébrer l'anniversaire du Père Mavel ; l'un d'entre eux fut même agrémenté d'une bouteille authentique de « Vin de Cana »... Les anniversaires des autres Pères seront sans doute moins « solennisés », car ils tomberont pendant les grandes vacances...



Le 23 avril, quelques bonnes volontés se présentèrent à l'école pour repeindre les murs du réfectoire et de la chapelle, pendant que d'autres profitaient de la nouvelle installation de la bibliothèque au prieuré pour trier et nettoyer les livres. Rendez-vous est donné le 7 mai pour la suite !

Le Saint du mois

Jean-Baptiste de La Salle naît à Reims le 30 avril 1651. Il est l'aîné d'une famille de onze enfants. Issu d'une famille bourgeoise, il souhaite devenir prêtre. Il commence ses études à Reims. Puis pour se préparer au sacerdoce, il entre au Séminaire de Saint-Sulpice à Paris.

Mais la mort de sa mère, puis celle de son père, le rappellent à Reims où, aîné de famille, il lui faut assumer la responsabilité de l'éducation de ses frères et sœurs.

Reprenant ses études, il devient Chanoine de l'église de cette ville dès l'âge de quinze ans ; il sera ordonné prêtre en 1678.

Il commença par consacrer son activité aux enfants pauvres en sollicitant et en obtenant des lettres patentes pour l'établissement des sœurs de l'Enfant-Jésus. Vers le même temps, il contribuait puissamment par ses conseils, son influence et ses sacrifices personnels à l'ouverture d'écoles gratuites pour les garçons, dans les paroisses Saint-Maurice et Saint-Jacques

En pédagogie, il proposa de nouvelles méthodes, comme l'enseignement simultané des élèves groupés par niveaux, l'apprentissage de la lecture dans la langue maternelle, faire participer l'élève à la vie de l'école par un système de services

pour la communauté, faire participer l'élève à son enseignement en suscitant son intérêt par des questions, en laissant chercher l'écolier, en demandant des travaux pratiques.

En 1679, il se voua entièrement à cette œuvre ; pour la maintenir et la développer, il s'appliqua à recruter et à préparer des maîtres selon ses vues. Il les réunit dans une maison particulière et constitua avec eux une sorte de communauté dont il devint le directeur et le confesseur. Mais, comme il possédait lui-même un riche canonicat et une grande fortune, ces maîtres goûtaient peu les leçons de renoncement et d'abandon à la providence qu'il s'efforçait de leur inculquer ; plusieurs cherchèrent ailleurs des occupations promettant un avenir plus assuré.

Afin de les convaincre par son exemple, il résigna son canonicat en faveur d'un prêtre pauvre, qu'il préféra à son propre frère ; pendant la famine de 1681, il distribua aux pauvres le prix de tous ses biens. Devenu pauvre lui-même, il mendia publiquement dans sa ville natale, au grand chagrin de sa famille.

Après Reims, ce fut à Rethel et à Guise que s'ouvrirent les premières écoles tenues par des maîtres formés par La Salle.

En 1684, ils commencèrent à faire

des vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance et prirent le nom de Frères des Écoles Chrétiennes.

En février 1688, Jean-Baptiste de La Salle quitte Reims et prend en charge l'école de la paroisse de Saint-Sulpice à Paris.

De Paris, son œuvre va se répandre en plusieurs villes de France, mais il connaît d'énormes difficultés : hostilité soit de la part des supérieurs ecclésiastiques, en méfiance contre une institution nouvelle et d'aspect singulier, soit de la part des maîtres d'école lésés par la concurrence d'un enseignement gratuit. Devant le succès des écoles

de Reims, des curés des environs lui demandent un Frère pour ouvrir une école dans leurs villages. Il refuse, car cela aboutirait à la dispersion des Frères et à la disparition de la congrégation naissante. Il propose une autre formule : " Envoyez-moi des jeunes gens capables de devenir maîtres ; je les forme aux bonnes méthodes, et vous les retrouverez prêts à la tâche

souhaitée ".

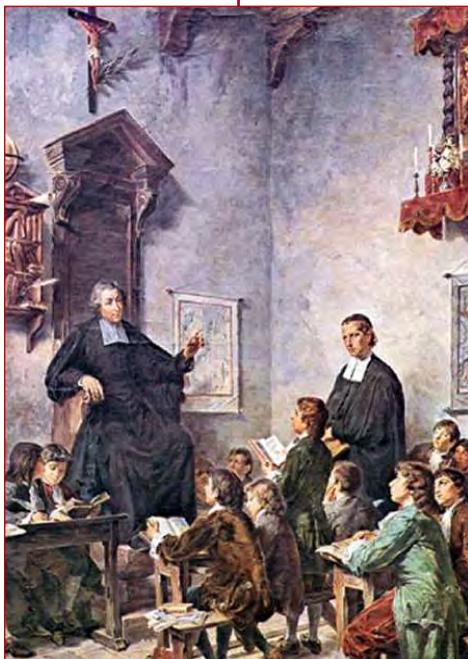
Ainsi va naître, en 1705, ce que Jean-Baptiste de La Salle appelle un "Séminaire des maîtres pour la campagne" : une véritable école

normale d'instituteurs. Il forma aussi un noviciat pour les adolescents et un autre pour des jeunes gens plus avancés, et il compléta son œuvre en organisant des leçons dominicales pour les ouvriers.

Vers la fin de sa vie, La Salle se démit de la direction de son institut ; il réunit les frères en assemblée générale et leur fit adopter formellement comme statuts les

règles que son exemple et son autorité personnelle avaient fait pratiquer pendant près de quarante ans. Jean-Baptiste de La Salle meurt à Rouen, le 7 avril 1719, à l'âge de 68 ans, en laissant 20 écoles en France, une à Rome et presque 100 Frères. Leur institut fut approuvé par Benoit XIII, en janvier 1725. ◆

Père Quigley



**Saint Jean-Baptiste
de La Salle
Fête le 15 mai**

Martinique

☎ 05.96.70.04.67

Reine des Cœurs

☞ Vendredi 6 mai

- ◆ Cours de doctrine pour adultes (de 17h45 à 18h15 à la chapelle).

☞ Tous les Mardis

◆ Patronage

(14h30-17h30 au prieuré)

☞ Pas en mai

◆ Amis de St Jean Bosco

(17h-20h au prieuré)

☞ Mercredi 25 mai

◆ MCF

(12h-18h au prieuré)

☞ Dimanche 5 juin

Nos prochains rendez-vous.
Venez-y nombreux !

Guadeloupe

☎ 06.90.12.80.93

Guyane

☎ 06.96.79.57.88

Pentecôte 2016

☞ Dimanche 15 mai **PENTECÔTE**

- à Montparamana
- . 9h30 Messe chantée
- . Pique-nique
- . Conférence
- . Salut du Saint Sacrement

☞ Mercredi 18

- à Montparamana
- . 10h Confirmations et
Messe chantée
- . Repas

- ◆ Réunion de la Compagnie de Marie Reine des Cœurs
à 17h30 à la chapelle

☞ Vendredi 6 mai

☞ Vendredi 3 juin

- ◆ Conférence (et buffet)
(19h15-19h45 à l'étage)

☞ Vendredi 6 mai

« L'apostolat des Apôtres »

☞ Vendredi 3 juin

Horaires habituels des offices aux Antilles - Guyane

Martinique



05.96.70.04.67

Chapelle
N. D. de la
Délivrande

64, rue Moreau-de-
Jonnès

97200 Fort-de-France
97p.martinique@fsspx.fr

- ◆ **Dimanche** : 7h00 (*messe basse*)
9h00 (*messe chantée*)
- ◆ **En semaine** : 6h30 et 11h00
- ◆ **Exposition du Saint Sacrement** : jeudi à 7h15 (chapelet)
- ◆ **Confessions et permanence** : tous les jours **de 7h30 à 10h45**
- ◆ **Catéchismes** : mardi de 17h15 à 17h45
mercredi de 14h30 à 16h30 (*au prieuré*)

Guyane

☎ 06.96.79.57.88

- ◆ **Messe** selon le programme ci-dessus
- ◆ **Confessions** durant l'heure qui précède chaque messe

Guadeloupe



06.90.12.80.93

Chapelle
N. D. de
Guadeloupe

5, Quai Lardenoy
97110 Pointe-à-Pitre

- ◆ **Dimanche** à 8h30 (*messe chantée*)
- ◆ **En semaine** : **lundi** à 6h30
vendredi à 18h00
samedi à 6h30
- ◆ **Exposition du Saint Sacrement** : samedi à 7h15 (chapelet)
- ◆ **Confessions** : avant ou après chaque messe
- ◆ **Catéchismes** : vendredi soir et samedi après-midi
- ◆ **Permanence** : le samedi de 8h00 à 12h00
le lundi de 7h15 à 12h00